

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Reconnaissance de l'État de Palestine par la France : Une décision historique qui doit s'accompagner de l'arrêt du génocide en cours et de la fin de l'occupation

La CGT se félicite de la reconnaissance officielle de l'État de Palestine par la France lors de l'assemblée générale des nations Unies ce 22 septembre 2025. Cette reconnaissance intervient après des années de combat et de résistance du peuple palestinien, que la CGT a toujours soutenus.

Alors que le gouvernement de Benjamin Netanyahu poursuit sa folie génocidaire contre Gaza et ses millions de femmes, d'hommes et d'enfants, la reconnaissance de l'État de Palestine par la France et plusieurs autres nations - dont le Royaume-Uni, autre membre du conseil de sécurité de l'ONU, le Canada et l'Australie - doit s'accompagner immédiatement d'un cessez-le-feu définitif permettant l'acheminement de l'aide humanitaire et de soins à une population meurtrie par 23 mois de guerre.

Les mobilisations citoyennes ont fortement contribué à faire pression sur les gouvernements, notamment français, pour la reconnaissance de la Palestine. Ces manifestations et mouvements citoyens, dans lesquels est engagée la CGT aux côtés d'autres organisations syndicales et d'ONG, comme « la Flottille pour la liberté », doivent être soutenues par les gouvernements et les institutions internationales telles que l'UE, notamment en interdisant tout échange commercial d'armement avec Israël.

Si cette reconnaissance est essentielle, elle demeure être qu'une 1ère marche vers l'indépendance de la Palestine. C'est pourquoi la CGT exige que tout soit fait pour :

- obtenir l'arrêt immédiat du génocide en cours ;
- déclarer un cessez-le-feu, pour l'acheminement sans entrave de l'aide internationale ;
- obtenir la libération des prisonniers palestiniens et des otages israéliens ;
- mettre fin au régime d'apartheid en place.

Cela passe notamment par des sanctions visant le gouvernement israélien, dont la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.

La CGT réaffirme que les seules solutions sont politiques et doivent déboucher sur la reconnaissance des 2 états de Palestine et d'Israël vivant en paix côte à côte. Elle poursuivra sans relâche ses efforts et ses actions aux côtés de l'ensemble du mouvement syndical, citoyen et associatif pour la concrétisation de cet objectif.

Montreuil, le 23 septembre 2025